

MODALITE DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS ET ELEVATEURS POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE

LISTE D'APPAREILS

TYPE	SITE		
		CAMPUS	BATIMENT
ASC	CROIX ROUGE	57 RUE PIERRE TAITTINGER 51100 REIMS	BAT 5
ASC	CROIX ROUGE	57 RUE PIERRE TAITTINGER 51100 REIMS	BAT 16 PERSONNEL
ASC	CROIX ROUGE	57 RUE PIERRE TAITTINGER 51100 REIMS	BAT 16 PUBLIC
ASC	CROIX ROUGE	57 RUE PIERRE TAITTINGER 51100 REIMS	BAT 13
ASC	CROIX ROUGE	57 RUE PIERRE TAITTINGER 51100 REIMS	BAT 4
EPMR	CROIX ROUGE	57 RUE PIERRE TAITTINGER 51100 REIMS	BAT 13 EPMR
ASC	CROIX ROUGE	57 RUE PIERRE TAITTINGER 51100 REIMS	BAT 14
ASC	CROIX ROUGE	57 RUE PIERRE TAITTINGER 51100 REIMS	BAT 17
ASC	CROIX ROUGE	57 RUE PIERRE TAITTINGER 51100 REIMS	BAT18
ASC	POLE SANTE	51 RUE COGNACQ JAY 51100 REIMS	BU
ASC	POLE SANTE	51 RUE COGNACQ JAY 51100 REIMS	BAT A
ASC	POLE SANTE	51 RUE COGNACQ JAY 51100 REIMS	ACCUEIL
ASC	POLE SANTE	51 RUE COGNACQ JAY 51100 REIMS	ANATOMIE
ASC	POLE SANTE	51 RUE COGNACQ JAY 51100 REIMS	BAT B
ASC	MOULIN DE LA HOUSSE	CHEMIN DES ROULIERS 51100 REIMS	BAT 18 BIO
ASC	MOULIN DE LA HOUSSE	CHEMIN DES ROULIERS 51100 REIMS	BAT 18 PHYSICO
ASC	MOULIN DE LA HOUSSE	CHEMIN DES ROULIERS 51100 REIMS	BAT 6A
ASC	MOULIN DE LA HOUSSE	CHEMIN DES ROULIERS 51100 REIMS	BAT 6C
ASC	MOULIN DE LA HOUSSE	CHEMIN DES ROULIERS 51100 REIMS	BAT 17
ASC	MOULIN DE LA HOUSSE	CHEMIN DES ROULIERS 51100 REIMS	BAT 25

ASC	MOULIN DE LA HOUSSE	CHEMIN DES ROULIERS 51100 REIMS	BAT 14
ASC	IUT RCC SITE REIMS	RUE DES CRAYERES 51100 REIMS	BAT K
ASC	IUT RCC SITE REIMS	RUE DES CRAYERES 51100 REIMS	BAT Z
ASC	IUT RCC SITE CHALONS	RUE DE LA CHAUSSEE DU PORT 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	
ASC	IUT RCC SITE CHARLEVILLE	4 RUE JEAN DELAUTRE 08000 CHARLEVILLE MEZIERES	
ASC	ESI REIMS	ESPL R. GARROS POLE TECH H FARMANN BP 1029 51686 REIMS CEDEX	
ASC	VILLA DOUCE	9 BLD DE LA PAIX 51100 REIMS	
ASC	ESPE SIEGE	23 RUE CLEMENT ADER	
EPMR	ESPE SIEGE	23 RUE CLEMENT ADER	
ASC	ESPE CHARLEVILLE	AVENUE MENDES FRANCE CHARLEVILLE MEZIERES	
ASC	ESPE TROYES	6 AVENUE DES LOMBARDS	
ASC	IFTS	7 BD JEAN DELAUTRE 08000 CHARLEVILLE MEZIERES	
EPMR	IFTS	7 BD JEAN DELAUTRE 08000 CHARLEVILLE MEZIERES	
ASC	CUT	HOTEL DIEU LE COMTE PLACE DU PREAU BP 2033 10011 TROYES CEDEX	BAT A
ASC	CUT	HOTEL DIEU LE COMTE PLACE DU PREAU BP 2033 10011 TROYES CEDEX	BAT C
ASC	GU TROYES	2 RUE DE LA PETITE COURTINE	
ASC	IUT TROYES	9 RUE DU QUEBEC BP 396 10026 TROYES CEDEX	BAT H
ASC	IUT TROYES	10 RUE DU QUEBEC BP 396 10026 TROYES CEDEX	BAT A

DEMANDES DE DEPANNAGE /

Les interventions pour personnes bloquées ont lieu 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en 1 heure.

L'astreinte d'intervention a lieu de 8h à 20h 7 jours sur 7 en 2 heures.

MAINTENANCE DES ASCENSEURS /

L'URCA a choisi une prestation de base appelée « prestation de maintenance à clauses minimales réglementaires.

Le Titulaire effectue les prestations de maintenance à clauses minimales réglementaires prévues au sens de la norme AFNOR FD P 82-022 ou équivalent et selon les dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2004 relatif à l'entretien des installations d'ascenseurs et de l'article R 125-2 du code de la construction et de l'habitation.

Opérations et vérifications périodiques obligatoires

Visites toutes les six (6) semaines :

L'intervalle entre deux visites ne peut excéder six (6) semaines. Chaque visite comprend les vérifications suivantes, avec essai systématique des équipements :

- fonctionnement et conditions de sécurité des installations;
- efficacité des serrures des portes palières et s'il y a lieu, des dispositifs empêchant ou limitant les actes portant atteinte au verrouillage des portes palières;
- dispositifs de phonie et de télé-alarme;
- câbles. Les réglages nécessaires, ainsi que le nettoyage et graissage des équipements mécaniques (câbles, guides, coulisseaux, poulies, moteurs, ...) sont effectués à chaque visite.

Visites semestrielles

L'intervalle entre deux visites ne peut excéder six (6) mois. Chaque visite comprend les opérations et vérifications suivantes, avec essai systématique des équipements :

- examen du bon état des câbles et chaînes de traction, du régulateur ou limiteur de vitesse, de compensation du sélecteur d'étages;
- lubrification et nettoyage des pièces.

Visites annuelles

L'intervalle entre deux (2) visites ne peut excéder un (1) an. Chaque visite comprend les opérations et vérifications suivantes, avec essai systématique des équipements :

- vérification de l'état de fonctionnement du parachute;
- vérification de l'état de conservation de la cuvette et amortisseurs;
- nettoyage des locaux et agencements techniques particuliers (machinerie, dessus de cabine, cuvette) et équipements sous cabine;
- nettoyage des appareils d'éclairage;
- contrôle systématique et détaillé par un contremaître spécialisé;
- lubrification et nettoyage des pièces.

La fourniture des produits de lubrification et de nettoyage nécessaires est comprise dans le contrat.

MAINTENANCE DES ELEVATEURS POUR PERSONNE A MOBILITE REDUITE EPMR

Les visites sont semestrielles et les fréquences d'intervention sont définies comme suit :

Prestations	Fréquences		
	Selon besoins	Semestrielle	Annuelle
Nettoyage des mécanismes		X	
Graissage de l'appareillage mécanique		X	
Fournitures des consommables de nettoyage et de lubrification	X		
Visites périodiques		X	
Contrôle des appareillages mécaniques et électroniques et de leur bon fonctionnement		X	
Vérification des connexions électriques, pneumatiques ou hydrauliques		X	
Nettoyage des contacts		X	
Contrôle des sécurités électriques et mécaniques		X	
Réglage général et essais de l'installation		X	
Nettoyage de la cuvette, du dessus de cabine, de la machinerie (pour les EPMR)			X